

Agefi Groupe SA
Rapport
de gestion
2005

L'AGEFI



•••direction du groupe
17 rue de Genève ••1002 Lausanne
tél. +41 21 331 41 41 ••fax +41 21 331 41 40
••www.agefi.com

Sommaire

- 3** LE BILLET DU PRÉSIDENT
- 4** L'ORGANIGRAMME DE L'AGEFI
- 5** LES ORGANES DU GROUPE
- 6** LE RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 8** LA RÉDACTION
- 10** LE MARKETING
- 12** LA PUBLICITÉ
- 14** LA CORPORATE GOVERNANCE
- 19** L'AGEFI EN CHIFFRES
- 21** LES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS 2005 D'AGEFI GROUPE SA
- 34** LES COMPTES ANNUELS
- 38** LES PRODUITS DE L'AGEFI

Le début d'un rebond



Charles Poncet
Président du conseil
d'administration
d'Agefi Groupe

Au niveau des chiffres, 2005 n'a pas été une bonne année pour Agefi Groupe, mais ce qui a été entrepris et les tendances qui prévalent aujourd'hui permettent un certain optimisme pour l'avenir du groupe.

Le métier de la presse écrite n'est pas un métier facile et la concurrence s'exacerbe de tous côtés. Il y a, et tout le monde l'a à l'esprit, internet avec sa gratuité historique qui prend, peu à peu, sa place dans l'univers de l'information sans permettre toutefois à ceux qui la véhiculent de trouver les recettes nécessaires à son coût. Les groupes de presse s'y adaptent mais, pour l'instant, n'ont pas trouvé véritablement d'équilibre financier dans ce domaine. L'AGEFI, comme les autres, n'échappe pas à ce phénomène même s'il est présent sur internet depuis dix ans et que cette année verra l'arrivée d'un nouveau site, www.agefi.com.

La concurrence, ce sont aussi les grands groupes qui s'unissent pour prendre une part de marché dans la presse économique et financière sans prendre en compte leur rentabilité mais, de ce fait, piquent sur le marché publicitaire sous l'œil complice de la Comco. La concurrence, c'est aussi une multitude de petits éditeurs qui reprennent les recettes à succès pour exister tout de même. Dans ce contexte, L'AGEFI, malgré quelques difficultés, a tenu son cap et gardé sa place à part. Une place à part remarquable. Nous sommes fiers de porter l'étendard du libéralisme. Pas celui des partis politiques, mais celui de la philosophie libérale, une philosophie dont notre pays a chaque jour plus besoin. Certes, la conjoncture tirée par une croissance mondiale forte s'est améliorée, mais la Suisse claudique sur un équilibre instable, gangréné par des dépenses sociales d'un autre siècle et des déficits qui pèseront sur les générations futures. La Suisse romande a besoin, plus que jamais, d'un média qui défend l'économie libérale. Et nous continuerons de porter ce drapeau sans complexe et avec détermination.

Certes, l'année 2005 a été difficile et les efforts déployés par le conseil d'administration, dont je salue la fidélité et la pugnacité, et l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs qui ont, jour après jour, œuvré

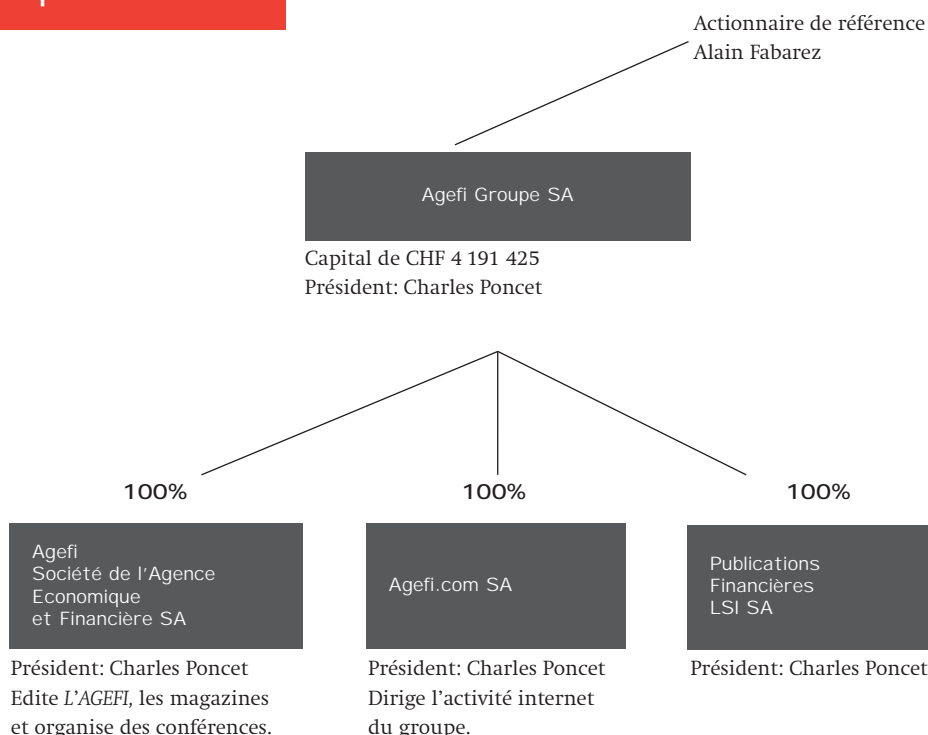
avec talent et détermination à l'élaboration du journal ont permis de mettre en place un plan de restructuration et de réduction des coûts qui ne trouvera toute son efficacité que pour l'exercice 2006. On peut d'ailleurs noter, avec satisfaction, que le premier trimestre de l'année 2006 a vu une nette amélioration du résultat d'exploitation qui marque un véritable retour non seulement à l'équilibre, mais qui démontre également la capacité financière de L'AGEFI.

L'autre point important à mettre en exergue tient à la nouvelle structure du contrôle du capital d'Agefi Groupe. Notre administrateur délégué, Alain Fabarez, qui conduit aux destinées de L'AGEFI depuis maintenant presque 25 ans et qui est, depuis 1992, l'actionnaire de référence du groupe, a décidé à la fin 2005 d'alléger sa participation dans le capital de notre société. Pour ce faire, il a fait venir auprès de lui un certain nombre d'investisseurs à long terme qui viennent de Suisse romande, de Suisse alémanique et aussi de l'étranger. Ces investisseurs sont venus, témoignant ainsi leur confiance dans le groupe, pour préparer l'avenir et le développer de manière significative.

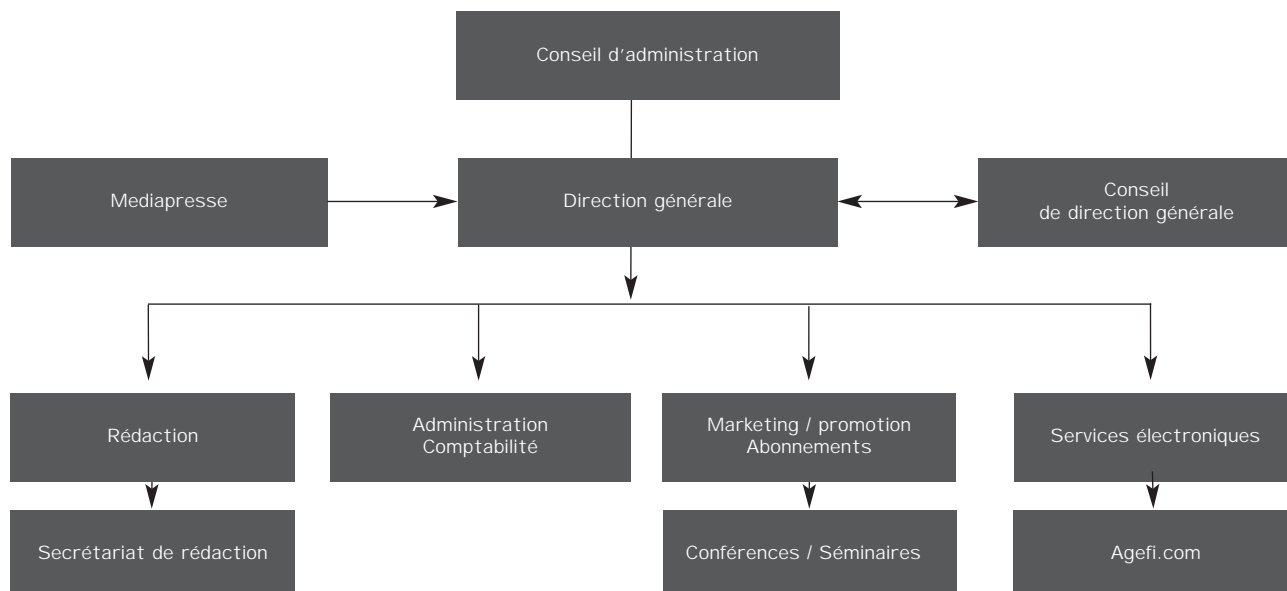
Le marché a d'ailleurs salué cette opération puisque notre titre, qui tournait avant l'annonce de cette opération autour de CHF 20 l'action, a fortement progressé pour se retrouver, fin avril, aux alentours de CHF 40. Autant d'éléments favorables qui me, nous permettent d'entrevoir l'avenir avec une certaine sérénité.

••• Charles Poncet

Organigramme du Groupe



Organigramme général



Les organes de L'Agefi



Charles Poncet



Alain Fabarez



Georges Blum



Claude Haegi



Robert Pennone

Agefi groupe SA, Lausanne

Conseil d'administration

Charles Poncet	<i>Président</i>
Robert Pennone	<i>Vice-président</i>
Alain Fabarez	<i>Administrateur délégué</i>
Georges Blum	<i>Administrateur</i>
Claude Haegi	<i>Administrateur</i>
	<i>Réviseur des comptes:</i>
	<i>KPMG Fides Peat</i>

Agefi, Société de l'Agence économique et Financière SA, Lausanne

Conseil d'administration

Charles Poncet	<i>Président</i>
Alain Fabarez	<i>Administrateur délégué</i>
Georges Blum	<i>Administrateur</i>
Claude Haegi	<i>Administrateur</i>
Robert Pennone	<i>Administrateur</i>
	<i>Réviseur des comptes:</i>
	<i>KPMG Fides Peat</i>

Agefi.Com SA, Genève

Conseil d'administration

Charles Poncet	<i>Président</i>
Robert Pennone	<i>Vice-président</i>
Alain Fabarez	<i>Administrateur délégué</i>
Georges Blum	<i>Administrateur</i>
Claude Haegi	<i>Administrateur</i>
	<i>Réviseur des comptes:</i>
	<i>KPMG Fides Peat</i>

Publications Financières LSI SA, Genève

Conseil d'administration

Charles Poncet	<i>Président</i>
Robert Pennone	<i>Vice-président</i>
Alain Fabarez	<i>Administrateur délégué</i>
Georges Blum	<i>Administrateur</i>
Claude Haegi	<i>Administrateur</i>
	<i>Réviseur des comptes:</i>
	<i>KPMG Fides Peat</i>

Entreprendre pour ne pas subir

2005 a marqué le 55^e anniversaire de l'Agefi. Une date d'importance qui souligne à la fois le rôle et la longévité du seul quotidien économique et financier en Suisse. En effet, la Suisse allemande ne bénéficie pas d'un tel support. Certes, il y a *Finanz & Wirtschaft*, mais c'est un bihebdomadaire, et il y a également la *NZZ* mais c'est avant tout le grand journal de référence et de réflexion de toute la Suisse alémanique. Pourquoi souligner ce point? Parce qu'il montre que, depuis 55 ans, à travers plusieurs générations, L'AGEFI – jour après jour – a été l'instrument d'information mais aussi de réflexion de la Romandie. Le seul qui ait tenu pendant plus d'un demi-siècle pour accompagner la place financière et l'économie locales dans un statut particulier, celui de média indépendant, hors des groupes et des partis, qui par son professionnalisme, son objectivité, sa pugnacité a su tenir la route et mériter la reconnaissance de ses lecteurs. 55 ans et chaque jour sur les bureaux des professionnels et dans les kiosques. Saluons et félicitons les équipes successives qui, au cours de ces décennies, se sont relayées pour proposer à leurs lecteurs un produit de qualité dont elles peuvent être fières.

Il ne sert cependant à rien de se glorifier du passé. Les cimetières sont remplis d'indispensables et les dinosaures ont disparu. L'AGEFI se devait donc de s'adapter à la réalité du XXI^e siècle pour fêter dignement ce jubilé. Le groupe a célébré ses 55 ans de manière spectaculaire avec le développement de sa nouvelle formule, le passage au papier saumon, le recours à la photo et aux graphiques en quadrichromie, etc. Toute l'année a été jalonnée de manifestations. Et les équipes de L'AGEFI ont pu juger de l'intérêt des responsables de notre pays pour un groupe qui a une place à part dans le concert des médias en Suisse.

A côté du quotidien, nous avons continué de développer L'AGEFI Services chaque mois. Danielle Hennard est toujours aux commandes des magazines dont le succès ne se dément pas et Simone Riesen à celles de L'AGEFI Evasion.

Nous avons annoncé, l'année dernière, la mise en

place d'un nouveau site qui permettrait à nos lecteurs et à l'ensemble de la communauté économique et financière suisse de se retrouver sur www.agefi.com. Celle-ci a été plus difficile que prévu en raison de problèmes techniques et organisationnels. Tout sera en place avant la fin du mois de juin. Un site moderne et réactif à l'image des grands sites des journaux financiers, un site qui permettra aux professionnels des marchés et à ceux de l'économie d'intervenir. Un site qui permettra aussi aux entreprises de passer leurs messages et leurs savoirs pour le bien de la communauté.

Tous ces supports sont guidés par une même ligne éditoriale. Un leitmotiv, devrions-nous dire. Celui de la défense du libéralisme, dont nous sommes les seuls à porter véritablement l'écharpe. La presse, en général, est l'otage de la «pensée correcte», la pensée qui demande toujours plus d'Etat, toujours plus d'aide, toujours plus de subventions. Certes, il est important et nécessaire que l'Etat répartisse une partie des richesses accumulées par les entreprises et les particuliers. L'école, les soins médicaux, la justice, l'aide aux plus démunis et à ceux qui ne peuvent travailler sont des tâches prioritaires d'une nation. Mais tout autant, elle ne peut redistribuer que ce qu'elle a en caisse. Et, aujourd'hui, comme hier, l'Etat a dérivé et devient de plus en plus gourmand du patrimoine de tous. Un Etat qui implique que les Suisses, en moyenne, travaillent plus de 100 jours par an pour satisfaire son appétit pantagruélique. Il est donc primordial que L'AGEFI, avec d'autres, puisse défendre la philosophie libérale, celle qui permet d'entreprendre et de ne pas subir.

Comme vous pouvez le constater dans la rubrique «Corporate governance», Alain Fabarez a réduit sa participation dans le capital de votre groupe de 38,17% à 16,66%. Comme vous le saviez, depuis l'introduction en bourse, il n'avait pas modifié sa participation d'une seule action. Cette décision a été prise pour préparer l'avenir de L'AGEFI. L'administrateur délégué a réuni autour de lui un certain nombre d'actionnaires à long terme dont aucun n'a acquis plus de 5% du capital de



Alain Fabarez
Administrateur délégué
et directeur général
des rédactions
d'Agefi Groupe

votre société. Ces actionnaires qui ont investi leur propre argent marquent ainsi la confiance qu'ils ont dans l'avenir d'Agefi Groupe. Il était nécessaire que L'AGEFI trouve d'autres actionnaires à long terme pour assurer sa pérennité et son avenir. Ces actionnaires, avec Alain Fabarez, souhaitent en effet qu'Agefi Groupe se développe et prenne de l'ampleur. Un certain nombre d'opérations capitalistiques et stratégiques sont à l'étude et seront présentées ces prochains mois. A l'avenir, Alain Fabarez entend garder sa participation au niveau de ce qu'elle est actuellement et, si l'assemblée générale lui réitère sa confiance, conserver un rôle moteur dans l'équipe de direction et au niveau du conseil d'administration dans Agefi Groupe.

Comme vous pouvez le constater dans les états financiers, 2005 n'a pas été – loin de là – une bonne année au niveau des chiffres et se solde par une perte de CHF 1483000, cependant en recul de 13,17% par rapport à 2004, malgré les reclassements imposés en fonction des normes IFRS qui obèrent les comptes en comparaison de ceux de l'année dernière de plus de CHF 400000. La perte d'exploitation réelle a donc été réduite de plus de 35% environ. Le plan de réduction des charges mis en place en 2005 s'appliquera en plein sur l'exercice 2006. Il est à noter que le premier trimestre de l'année 2006 est en très nette amélioration par rapport à celui de 2005, avec un bénéfice d'exploitation d'un peu plus de CHF 400000, ce qui montre, à l'évidence, la capacité d'Agefi Groupe de retrouver l'équilibre en 2006.

•••Info

Alain Fabarez •• tél. +41 21 331 41 41
fax +41 21 331 41 40 •• e-mail: fabarez@agefi.com

L'AGEFI, toujours en quête d'innovation

L'AGEFI ne manque pas d'idées. La preuve. Même si 2005 restera dans nos mémoires comme le symbole d'une année marquée par une croissance économique plutôt atone, le quotidien L'AGEFI n'en a pas moins vécu une année riche en rebondissements et en nouveaux projets. Au premier rang desquels il faut mentionner la célébration des 55 ans d'existence de notre journal. Avec pour leitmotiv «L'AGEFI, la couleur de l'économie», toute l'équipe de la rédaction a revisité, durant l'été, le passé et le présent à travers de grands thèmes et des mouvements fondamentaux qui ont marqué l'histoire économique et financière du monde actuel pour marquer ce jubilé.

Et pour 2006, L'AGEFI vous annonce d'ores et déjà de nouveaux projets et vous promet quelques innovations intéressantes. Le tout dans la perspective d'un contexte économique plus favorable. Les premiers chiffres montrent en effet que la presse suisse se porte nettement mieux en ce début d'année. Preuve en est la hausse du volume des annonces publicitaires dans la presse quotidienne et hebdomadaire. Le secteur qui en profite le plus est celui dans lequel évolue L'AGEFI, les journaux financiers et économiques avec une progression importante de 25,1% sur le seul mois de mars. Cette sensible augmentation des dépenses publicitaires est évidemment à mettre au compte d'une croissance économique plus dynamique et de perspectives optimistes tant au niveau suisse que mondial. Sans compter que l'arrivée des quotidiens gratuits, qui modifie certes la donne du paysage médiatique suisse, ne représente pas en soi une réelle menace pour votre quotidien, positionné qu'il est sur un segment de niche particulièrement apprécié des publicitaires.

Dans ce contexte économique plutôt porteur, mais également marqué par un rééquilibrage des forces sur l'échiquier mondial, nous avons décidé de renforcer nos équipes afin de répondre au plus près aux grands changements de ce monde et aux attentes et aux intérêts d'un lectorat exigeant. Pour assurer une couverture pertinente de l'actualité et de la continuité du travail de l'information tant dans les domaines politique et

scientifique qu'économique et financier, nous avons donc engagé des spécialistes des économies asiatiques en pleine explosion comme la Chine ou en plein retournement économique comme le Japon. Nous avons également choisi de mettre un accent tout particulier sur les secteurs de l'énergie et du développement durable, enjeux géopolitiques et économiques majeurs de ces prochaines décennies, en nous adjoignant les compétences indispensables de nouveaux collaborateurs. Notre réseau de collaborateurs extérieurs a également été étoffé. Ainsi, après Paris, Washington et Bruxelles, L'AGEFI dispose désormais d'une présence journalistique au sein de la première économie européenne, l'Allemagne. Ainsi renforcée, l'équipe rédactionnelle de L'AGEFI entend répondre aux différentes tâches d'analyse, d'investigation et de compte rendu fiables des événements, et ce de manière plus pointue, plus ciblée, plus efficace et avec davantage d'anticipation.

Toujours à l'écoute de ses lecteurs, L'AGEFI tient, aujourd'hui comme demain, à continuer de répondre à son objectif de journal de référence d'essence libérale «indispensable à votre quotidien». Dans un tel contexte nous sommes constamment attentifs aux évolutions perceptibles au sein de la communauté financière helvétique et internationale. Les points de vue pertinents continuent donc d'alimenter avec justesse nos colonnes et renforcent notre assise financière. De nouvelles chroniques sont pour L'AGEFI le synonyme d'une volonté exacerbée d'être à la pointe de l'actualité. Désormais une nouvelle rubrique hebdomadaire vient enrichir l'analyse sectorielle, grâce au partenariat développé avec la société Valmetrics, spécialisée dans l'évaluation des entreprises et des secteurs. D'autres contributions spécifiques amplifieront cette volonté d'apporter une information en parfaite adéquation avec les marchés et les attentes de nos lecteurs. L'équipe de journalistes peut s'appuyer sur l'accord exclusif pour la Suisse romande que L'AGEFI continue d'exercer avec Project Syndicate, un projet éditorial réunissant près de 200 signatures prestigieuses, Prix Nobel, membres de banques centrales, économistes



Sylvie Gardel
Rédactrice en chef adjointe



Robin Bleeker
Rédacteur en chef adjoint

renommés, professeurs de hautes écoles, etc. Cet apport est enrichi par le partenariat conclu avec BreakingViews, agence londonienne d'analyse financière. Ce contrat a été prorogé car il apporte quotidiennement son lot d'opinions avisées et originales sur l'évolution des marchés et des entreprises.

Le potentiel rédactionnel de L'AGEFI au sein du journal s'appuie également sur une offre élargie unique en Suisse romande. Sous la houlette de Danielle Hennard, le supplément mensuel *L'AGEFI Services* présente une analyse approfondie sur les grands thèmes économiques et une partie thématique liés aux secteurs d'investissement. Sous la même direction, *L'AGEFI Magazine*, les magazines thématiques bimestriels complémentaires du quotidien, renforcent l'étude des domaines porteurs de l'économie, tels que les fonds de placement, la haute finance, la Journée des banquiers, l'énergie ainsi que la biotechnologie. Enfin, sous la supervision de Simone Riesen, *L'AGEFI Evasion*, qui paraît six fois par an, traite du luxe, des loisirs, des tendances et de la consommation. La dernière pierre à ajouter dans cet édifice concerne le partenariat signé avec *Helvetissimo*, le magazine leader de l'immobilier de prestige en Suisse, grâce auquel un nouveau support est né, intitulé *Résidences de rêve*. Il permet à la fois de découvrir les plus belles demeures pouvant être achetées ou louées en Suisse et à l'étranger tout en comportant un éventail très large d'informations détaillées. Dans un autre registre, L'AGEFI a développé avec Exane le Club Genevois réflexions et actions. Une plateforme qui donne l'occasion à des orateurs de renom de s'exprimer sur des sujets d'actualité politiques et économiques.

Cette offre élargie s'inscrit dans une volonté toujours exprimée de fédérer les diverses contributions rédactionnelles autour d'un projet ambitieux permettant au journal de poursuivre dans la voie qu'il s'est tracée au service d'une information libérale mais objective, sensée et rigoureuse.

••• Sylvie Gardel, Robin Bleeker

55 ans et l'avenir devant nous

L'année 2005 était marquée par l'avènement du 55^e anniversaire de L'AGEFI. C'est bien sous cette thématique incontournable que nous avons pu déployer l'ensemble de nos moyens rédactionnels, marketing et communicationnels.

Une série estivale d'articles impressionnants et à forte valeur ajoutée, la réunion d'un comité «55^e» prestigieux, présidé par Claude Nobs, une promotion majeure pour la conquête de nouveaux abonnés, dominaient, parmi d'autres opérations, deux semestres chargés mais passionnants.

2005 c'est également l'année du recentrage de notre marque sur ses valeurs séculaires. Pour en témoigner, nous avons développé notre nouvelle signature «La couleur de l'économie», qui précise le positionnement de L'AGEFI comme le «salmon paper» de référence en Suisse et au-delà. Autant d'efforts pour mieux impliquer et accompagner notre lectorat dans sa connaissance des marchés, ses analyses et ses actes professionnels au quotidien.

L'innovation était donc de mise dans un contexte pourtant peu porteur pour notre groupe. Les données de la Mach 2005 venaient d'ailleurs nous confirmer une consolidation de l'audience de notre édition quotidienne à 19 000 lecteurs jour et à 136 000 contacts sur l'indice de son CLL. Consolidation qui néanmoins ne se répercutait pas sur les derniers chiffres décevants de 2006 et qui demandent une réactivité importante de notre part.

De cela, plusieurs constats: l'effet porteur de notre nouvelle formule ressenti encore au début de 2005 a désormais tendance à s'essouffler, le manque de temps chronique pour une lecture «analytique» est bien recensé auprès de nos abonnés, les intérêts pour l'économie et la finance doivent être renouvelés sans cesse. Notre marque doit de plus regagner en présence et visibilité sur tous les fronts de sa distribution et de sa diffusion.

Pour faire face à ces défis, nous devons éviter toute dilution de nos activités et revenir sur un mode stratégique «less is more» pour regagner en confiance

et en croissance. Notre capital de marque est toujours indemne: une dernière étude menée par l'institut LINK en février 2006 nous démontrait que notre taux de notoriété globale s'élevait à 51% sur l'ensemble du marché romand (adultes 20-74 ans) et à plus de 63% sur les segments des cadres et managers. Des scores très satisfaisants si l'on considère la spécialisation de notre titre.

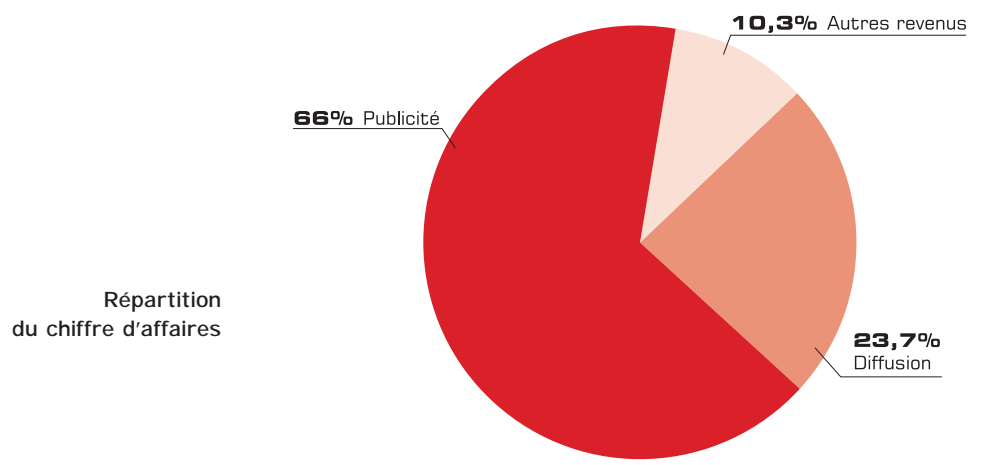
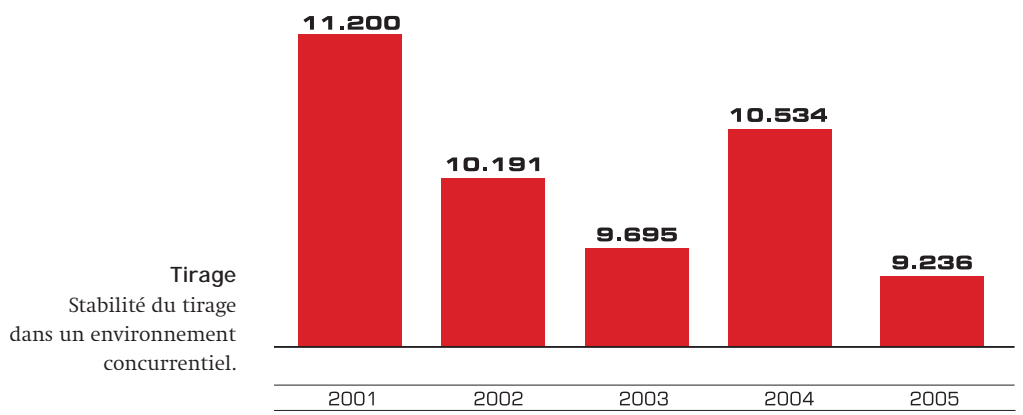
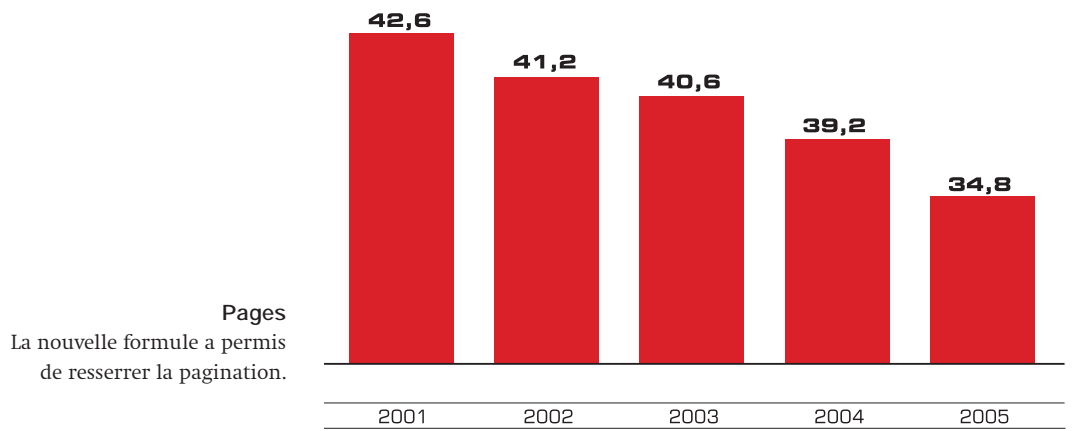
Il faut donc faire fructifier, optimiser cette estime qui nous distingue comme un acteur premier de la scène de la presse économique romande. Malgré les changements perçus dans notre secteur général avec l'arrivée de la presse gratuite, nous osons penser que ces derniers n'affecteront que peu notre position. Au contraire même puisqu'ils relancent l'intérêt du «papier» auprès des plus jeunes.

Nous préparons donc l'avenir. La relance de plusieurs de nos produits, dont le site web, est actuellement en cours d'élaboration. Notre réponse aux problématiques identifiées pour nos lecteurs sera apportée dans les prochaines semaines. Nous connaissons désormais le cap à suivre et les réformes nécessaires seront audacieuses et porteuses autant de succès que de sens.

•••Gérald Le Meur



Gérald Le Meur
Directeur du marketing



2005, une année de transition

Force est de constater que 2005 ne fut pas un grand cru publicitaire... Nous pouvons même parler de catastrophe en ce qui concerne la publicité financière dans L'AGEFI. Ceci s'explique principalement par un facteur d'influence externe, à savoir le changement de législation relatif à la publication des annonces financières. En effet, jusqu'à décembre 2004, chaque émission de nouveaux produits était soumise à publication dans la presse quotidienne (un titre par région linguistique). Désormais, seule la communication sur le site de la SWX est nécessaire.

Cependant il est important de noter que nous avons réussi à amortir (en partie) le déficit des recettes du quotidien en augmentant nos parts de revenus sur ses produits dérivés: +11% du chiffre d'affaires de AS-L'AGEFI SERVICES, +3% du chiffre d'affaires de AM-L'AGEFI MAGAZINE et du SFYB avec pourtant une édition en moins (voir les graphiques 1 et 2) et +61% sur la partie «Rubriques» du quotidien! Ces progressions nous ont permis de redresser la barre au deuxième semestre 2005 (voir le graphique 3). Soucieux de retenir les enseignements acquis lors de cette année 2005, des mesures ont déjà été prises pour contrer les événements conjoncturels et nous sommes en train de conjuguer nos efforts de concert avec le service marketing de L'AGEFI afin de contourner ces obstacles et d'identifier de nouvelles sources de revenus. Ô combien importantes. Nous avons établi un plan marketing annonceur agressif, intégrant un surcroît de présence sur la marché, le lancement de nouveaux produits à forte valeur ajoutée (ex: Résidences de Rêve), la refonte complète de AE-L'AGEFI EVASION, des offres cross-média, des newsletters, sans oublier un nouveau site www.agefi.com que nous attendons avec impatience.

L'autre enjeu est bien entendu l'accroissement du volume publicitaire global, tout en étant conscients que nous évoluons sur un micromarché. Par essence, nous ne disposons pas du même capital d'annonceurs potentiels qu'un titre généraliste. Nous sommes donc intimement liés à quelques clients extrêmement importants et engendrant une grande partie de notre chiffre

d'affaires. Notre stratégie d'attaque s'échelonne ainsi sur deux niveaux: la fidélisation des clients importants et la conquête de nouveaux prospects. Afin d'atteindre ces derniers, il faut davantage répondre à leurs demandes spécifiques. Forts de notre expérience en la matière, nous avons identifié diverses tendances, qui à notre avis représentent les grands enjeux du marché publicitaire de demain: les annonceurs en veulent PLUS pour leur argent. PLUS de retours sur investissement, PLUS de visibilité, PLUS d'impact, PLUS d'études postcampagne... Bref, PLUS de mesures! Dans cette période de «récession», où les dépenses liées à la communication sont en première ligne, chaque franc investi dans de la publicité dite «classique» doit soit être récupéré sur les ventes, soit engendrer un changement dans la perception de l'image de la société émettrice, ou encore créer un lien direct entre l'entreprise et le client potentiel. Vous l'aurez compris, ce genre de résultats est difficilement mesurable (à de rares exceptions) pour des annonces «presse». Charge donc à nous d'identifier (ou de créer) des solutions ad hoc nous permettant d'attaquer le marché avec un message novateur, dans l'air du temps et modulable en fonction des demandes de nos interlocuteurs. Ce d'autant plus que nous avons la chance, en tant que petite structure, de pouvoir réagir de manière vélocité et indépendante, avantages que les grands groupes de presse concurrents ne peuvent s'offrir. Nous avons d'ailleurs d'ores et déjà lancé la machine en ce début d'année et avons pu monter quelques «coups» nous ayant permis de valoriser la valeur publicitaire du quotidien en décuplant la visibilité et l'impact des annonceurs concernés et en diminuant leur déperdition publicitaire par une segmentation de la distribution des éditions concernées.

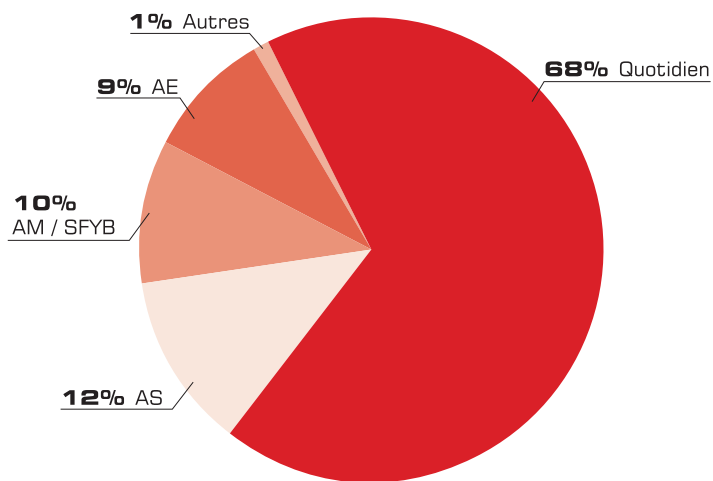
Enfin, et en guise de conclusion, sachez qu'au moment où vous lisez ces quelques lignes nous sommes d'ores et déjà en mesure de vous annoncer que les chiffres des premiers mois de 2006 annoncent un accroissement notoire.



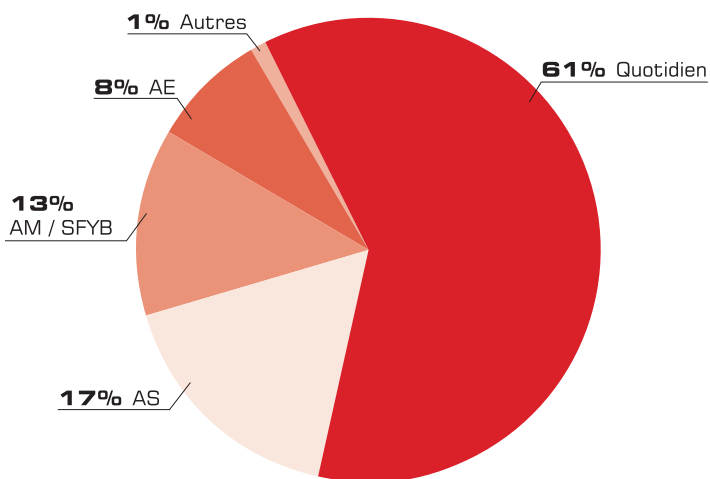
Olivier Bloch
Directeur général
de Mediapresse, régie
publicitaire de L'AGEFI

•••Olivier Bloch

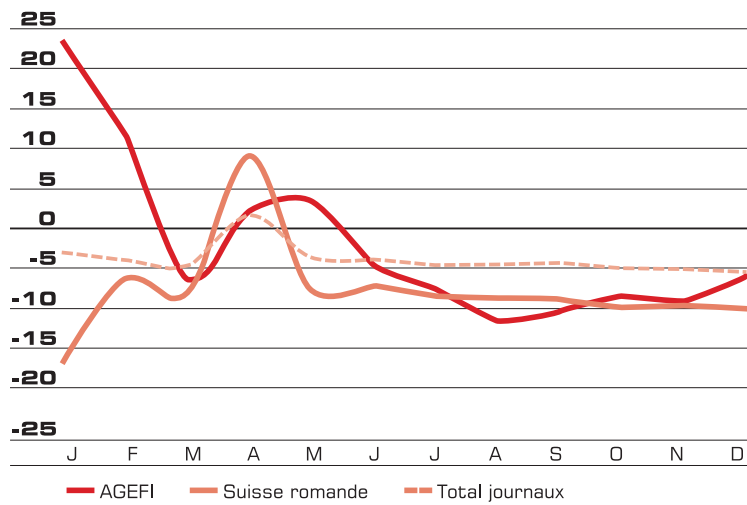
2004: répartition des revenus publicitaires
 2004: des revenus principalement issus du quotidien.
 (Source ASSP)



2005: répartition des revenus publicitaires
 2005: une meilleure ventilation des revenus.
 (Source ASSP)



Evolution cumulée du volume de publicité 2005 contre 2004
 Un deuxième semestre 2005 prometteur.



Corporate governance

Cette section sur la corporate governance a été rédigée en conformité avec les exigences de la «Directive concernant les informations relatives à la corporate governance» établie par la SWX Swiss Exchange et entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2002.

Structure du groupe et actionnariat

Le Groupe Agefi (ci-après le «Groupe») est actif dans l'édition et la publication de journaux ainsi que dans la transmission d'informations financières via internet. Agefi Groupe SA, la société mère du groupe, est une société anonyme domiciliée au 17, rue de Genève à Lausanne (Suisse). Les actions de la société sont cotées à la Bourse suisse – SWX (numéro ISIN CH00124881909). Au 31 décembre 2005, la capitalisation boursière s'élevait à CHF 28,9 millions.

L'organigramme et la structure du groupe sont présentés en page 4 du rapport de gestion ainsi que dans la note 2 de l'annexe relative aux comptes annuels consolidés. L'essentiel du chiffre d'affaires et du résultat du groupe est réalisé par Agefi Société de l'Agence Economique et Financière SA, Lausanne, filiale détenue à 100% par Agefi Groupe SA.

Les principaux actionnaires du groupe sont:

Actionnaire	Nombre de titres	%
Alain Fabarez	139 700	16,66
Kairos Fund	84 323	10,06

Structure du capital

Au 31 décembre 2005, le capital-actions d'Agefi Groupe SA s'élevait à CHF 4 191 425, soit 838 285 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 5. La structure du capital social, du capital conditionnel et des options en circulation est décrite dans la note 6 de l'annexe relative aux comptes annuels consolidés. Durant les trois derniers exercices, Agefi Groupe SA a augmenté son capital-actions par l'exercice de droits d'options des administrateurs et collaborateurs comme suit:

Année	Nombre d'actions	Valeur nominale en CHF
2003	3 895	19 475
2004	6 180	30 900
2005	–	–

Il n'existe qu'une seule catégorie d'action. Les actions, acquises en bourse ou hors bourse, passent à l'acquéreur au moment du transfert. Il n'existe aucune restriction de transfert de titres d'Agefi Groupe SA. Toutefois, la société dispose d'un délai de 20 jours pour se prononcer sur la reconnaissance de l'acquéreur. Si la société ne refuse pas la reconnaissance de l'acquéreur, ce dernier est réputé reconnu comme actionnaire avec droit de vote. Tant que l'acquéreur n'a pas été reconnu par la société, il est inscrit au registre des actions comme actionnaire sans droit de vote.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration d'Agefi Groupe SA comprend les membres suivants:

Charles Poncet, (première élection en juin 1999) président, membre non exécutif, nationalité suisse. Charles Poncet, avocat de formation, est associé dans l'étude d'avocat ZPG Ziegler, Poncet Grumbach Carrard Luscher. Il est également ancien conseiller national et ancien député au Parlement genevois.

Alain Fabarez, (première élection en mai 1993) administrateur délégué, membre exécutif, également directeur général des rédactions. De nationalité française, Alain Fabarez est économiste de formation. Il a commencé sa carrière en tant que rédacteur à l'Agefi France. Arrivé en Suisse pour faire l'audit de l'Agefi Suisse, qui venait d'être reprise par l'Agefi France, il en a ensuite pris la direction. Directeur général de l'Agefi jusqu'en 1993, il a alors pris le contrôle du groupe qui était détenu jusque-là par l'Expansion en France. Depuis cette date, il assume le management du groupe.

Depuis son introduction en bourse en juillet 1999, il contrôle environ 16% du capital. Alain Fabarez est également administrateur d'Academy et Finance SA à Genève et d'Investissima SA à Lausanne, deux sociétés dans lesquelles Agefi Groupe a des participations. Il n'exerce aucun autre mandat ailleurs.

Georges Blum, (première élection en juin 1999) membre non exécutif, nationalité suisse. Georges Blum est docteur en droit et licencié ès Science économiques et commerciales de l'Université de Lausanne. Il a effectué l'essentiel de sa carrière auprès de la Société de Banque Suisse, aujourd'hui UBS SA. Il fut nommé président du directoire en 1993 puis président du conseil d'administration en 1996. Il exerce aujourd'hui une activité de consultant et d'administrateur de sociétés. Pour raison d'âge, Georges Blum a présenté sa démission du conseil d'administration d'Agefi Groupe SA à la date de l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2006.

Claude Haegi, (première élection en juin 1999) membre non exécutif, nationalité suisse. De formation commerciale, Claude Haegi a été membre du conseil exécutif de la Ville de Genève de 1983 à 1989, en charge du Département des finances et des services généraux. De 1989 à 1997, il a été membre du Gouvernement de la République et du canton de Genève en charge du Département de l'intérieur, des affaires régionales et européennes de l'environnement et du logement. Depuis 1998 il exerce des fonctions d'administrateur et/ou président de sociétés et de fondations. Il est également consultant-expert auprès du Conseil de l'Europe.

Claude Haegi est vice-président de la Société Bancaire Privée SA à Genève. Il est également administrateur du Groupement Européen d'Intérêt Economique du Tunnel du Mont-Blanc à Courmayeur et des SIG (Services Industriels de Genève) à Genève.

Robert Pennone, (première élection, juin 1999) vice-président, membre non exécutif, nationalité suisse. Expert-comptable diplômé, Robert Pennone a exercé

les fonctions de directeur central d'ATAG Ernst & Young (société dont il était également administrateur) et de managing director d'Ernst&Young M+A Europe. De 1996 à 1999, il fut directeur général de l'activité banque d'affaires de la banque Marquard Cook & Cie S.A, Genève. De 1979 à 1983 il fut président de l'Ordre des experts-comptables de Genève.

Il est administrateur de Compagnie Financière Tradition, Lausanne, et président de RSI Securities à Genève. Robert Pennone est président de Fidgroupe, Genève, et un des fondateurs de GEM Global Estate Managers SA, Granges-Paccot. Il est également président de Pennone & Partners SA, Genève, société avec laquelle Agefi Groupe SA a conclu un contrat de liquidité en vertu duquel elle confie mandat à la société d'exercer une activité de market making sur ses propres actions.

Les membres du conseil d'administration sont élus pour une année et sont rééligibles. Les conseils d'administration des filiales détenues à 100% par Agefi Groupe SA, soit Agefi, Société de l'Agence Economique et Financière SA à Lausanne, Agefi.com SA à Genève et Publications Financières LSI SA à Genève, sont composés des mêmes membres que la société mère.

Le conseil d'administration se réunit en moyenne quatre fois par année. La durée moyenne des séances est de quatre heures.

Des séances extraordinaires, soit formelles, soit par conférence téléphonique, peuvent avoir lieu durant l'année. Le conseil exerce la surveillance et le contrôle direct de la direction. Durant ses séances, le conseil revoit les activités du groupe sur la base de tableaux de bord opérationnels. Une fois par année au moins, le réviseur est invité à participer à une séance du conseil durant laquelle il fait part du résultat de ses travaux.

Direction générale

La direction générale du Groupe Agefi est composée des personnes suivantes:

Gérald Le Meur, de nationalité française. Présent depuis plus de 23 ans sur la scène de la publicité et des médias suisses et internationaux, Gérald Le Meur est le fondateur et directeur de l'agence stratégique le lab consulting en charge désormais, ad personam, du marketing de L'AGEFI. Après avoir suivi des études secondaires et supérieures de langue et de commerce en France et à Genève, Gérald Le Meur a rejoint le groupe Publicitas en 1982 en qualité de gestionnaire de budgets puis de responsable du service médias de la succursale de Genève. En 1986, il devient directeur médias de l'agence Grey Switzerland à Genève et travaille particulièrement sur des comptes nationaux importants tels que Procter & Gamble, Visa International.

Dès 1989 il devient directeur adjoint de l'agence conseil en médias Initiative SA aux côtés de M. Vincent Banderet. Pendant dix ans, il développera cette entité qui deviendra rapidement la première agence médias de Suisse et dirigera son intégration au sein du groupe international CIA Media Network.

En 2000, il deviendra directeur des stratégies pour l'agence de communication Publicis Lausanne, où il sera en charge notamment de budgets comme L'Oréal, Garnier et Nestlé Suisse. Il revient en 2002 dans le groupe Mediaedge:cia en qualité de directeur de la division stratégique le lab consulting. Il supervise le «management buy-out» de cette dernière qui devient indépendante en septembre 2004. Diplômé du brevet de technicien en publicité, il est également enseignant et responsable de cours à la SAWI DirCom et Polycom, expert pour les examens fédéraux PCM et DirCom sous l'égide de l'OFIAMI et assume également la vice-présidence de la Fédération romande de publicité.

Frédéric Sidler, de nationalité suisse, il a obtenu un diplôme d'architecte à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Assistant au Laboratoire d'infographies de l'EPFL, il a travaillé au siège suisse de Broadvision, avant de rejoindre Excelis à Gland en tant que consultant. Il assume la direction des services électroniques de l'Agefi et, à ce titre, dirige l'informa-

tique du groupe, ses processus de fabrication ainsi que le site internet.

Georges Gard, de nationalité suisse. Expert-comptable diplômé, Georges Gard assume la fonction de directeur financier sur la base d'un contrat de services conclu entre Agefi Groupe SA et Pennone & Partners SA (anciennement Fidutec Fiduciaire SA). Georges Gard a travaillé durant huit ans auprès d'Ernst & Young SA à Genève et à Zurich avant de rejoindre Pennone & Partners SA en 1995. Les termes et conditions du contrat qui lie Pennone & Partners SA et Agefi Groupe SA sont décrits dans la partie «Rémunération, participations et prêts».

Rolande Voisard, de nationalité suisse. Après avoir obtenu un CFC d'employée de commerce à Porrentruy, Rolande Voisard a toujours travaillé en tant que comptable dans diverses sociétés. Elle a rejoint L'AGEFI en 1991, où elle occupe le poste de responsable administratif et comptable.

Rémunération, participations et prêts

Le conseil d'administration fixe lui-même la rémunération de ses membres non exécutifs, laquelle consiste en indemnités forfaitaires annuelles. Le montant total de ces indemnités pour l'exercice 2005 s'élève à CHF 62 000. La rémunération la plus élevée des administrateurs non exécutifs s'élève à CHF 17 000, hors options mentionnées ci-dessous.

La rémunération des membres de la direction générale est fixée par le membre exécutif du conseil d'administration.

A l'exception de la mise à disposition d'une voiture de société, aucune indemnité n'est accordée à Alain Fabarez, membre exécutif du conseil d'administration. Il perçoit un salaire annuel de CHF 260 000 et ne participe pas au plan de stock-options de la société.

La rémunération totale des membres de la direction générale s'élève à CHF 530 875.

Conformément à la décision d'augmentation conditionnelle prise par l'assemblée générale le 25 mai 1999, un droit d'option sur des actions nominatives cotées en bourse d'une valeur nominale de CHF 5 est octroyé à tels membres du conseil d'administration et collaborateurs d'Agefi Groupe SA ou de ses filiales que le conseil d'administration désigne.

Chaque option donne droit à la souscription d'une action d'Agefi Groupe SA. Les droits d'option sont octroyés par le conseil d'administration sur la base de critères liés à la performance, aux fonctions, aux niveaux de responsabilité et à la rentabilité. Le prix d'exercice des options a été fixé par le conseil d'administration à CHF 5. Ce prix vaut pour les collaborateurs en place à la date d'introduction en bourse de la société et ne peut être modifié pendant les cinq prochaines années. A réception de la notification d'octroi, les options peuvent être exercées, au plus tard le 31 décembre de l'année en cours.

Les droits d'options non exercées cessent de déployer leurs effets conformément à l'article 10 alinéa 4 des statuts d'Agefi Groupe SA. L'historique des options octroyées et exercées depuis l'introduction en bourse est détaillé dans la note 6 de l'annexe relative aux comptes annuels consolidés.

Durant l'exercice 2005, aucune option n'a été distribuée aux membres du conseil d'administration et aux membres de la direction.

Au 31 décembre 2005, les membres du conseil d'administration et de la direction détenaient les actions suivantes d'Agefi Groupe SA:

	Actions	Options
Membre exécutif		
du conseil d'administration	139 700	-
Membre non exécutif		
du conseil d'administration	2 290	-
Membres de la direction	475	-

Les honoraires payés durant l'exercice 2005 à la société Pennone & Partners SA, Genève, se détaillent comme suit:

- contrat de liquidité des actions Agefi Groupe SA (propres actions): CHF 10 000
- contrat de sous-traitance de la fonction de directeur financier: CHF 48 000

Ces contrats ont été conclus pour une durée indéterminée et peuvent être résiliés en tout temps par chacune des parties.

Pennone & Partners SA est entièrement détenue par GEM Global Estate Managers SA, Granges-Paccot.

L'Etude ZPG conduit diverses procédures pour le compte du groupe Agefi ou lui donne occasionnellement des conseils juridiques. A ce titre, elle a perçu des honoraires de CHF 6 948 pendant l'année 2005.

Droits de participation des actionnaires

Est seul considéré comme actionnaire à l'égard de la société celui qui est inscrit au registre des actions. La société a délégué à la S.A.G. SIS Aktienregister AG à Olten, la tenue du registre des actions. Selon l'article 16 des statuts, chaque action inscrite au registre des actions de la société avec droit de vote donne droit à une voix.

Sous réserve des dispositions contraires de la loi, l'assemblée générale prend ses dispositions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées. Les acquéreurs d'actions nominatives qui en font la demande sont inscrits au registre des actions comme actionnaires avec droit de vote, s'ils déclarent expressément avoir acquis ces actions nominatives en leur propre nom et pour leur propre compte. Si des personnes ne déclarent pas expressément dans leur demande d'inscription qu'elles détiennent les actions pour leur propre compte, le conseil d'administration pourra néanmoins les inscrire au registre des actions comme actionnaires avec droit de vote, à condition que ces personnes aient

conclu un accord concernant leur statut avec le conseil d'administration. Aucune personne ou groupe de personnes n'est inscrite au registre des actions avec droit de vote pour plus de 10% du capital-actions nominatif inscrit au registre du commerce. Cette restriction d'inscription vaut également pour les actions détenues à titre fiduciaire. Toutefois, Alain Fabarez est autorisé à continuer à détenir jusqu'à 40% des actions de la société (détention existante lors de l'entrée en bourse). Il est inscrit au registre des actions et exerce le droit de vote à due concurrence.

Conformément à l'article 699 al. 3 CO, des actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de 1 million de francs peuvent requérir par écrit l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. De même, un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble 10% au moins du capital-actions peuvent requérir la convocation de l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée vingt jours au moins avant la date de la réunion, par une publication dans la *Feuille officielle suisse du commerce* ou par lettre recommandée adressée à tous les actionnaires si ceux-ci sont connus. Doivent être mentionnés dans la convocation les objets portés à l'ordre du jour ainsi que les propositions du conseil d'administration et des actionnaires qui ont demandé la convocation de l'assemblée ou l'inscription d'un objet à l'ordre du jour.

Prises de contrôle et mesures de défense

Quiconque, directement, indirectement ou de concert avec des tiers, acquiert des titres qui, ajoutés à ceux qu'il détient, représentent plus de 33 1/3% du capital-actions nominatif inscrit au registre du commerce doit présenter une offre portant sur tous les titres de la société.

Le prix offert doit être au moins égal au cours de bourse et ne doit pas être inférieur de plus de 25% au prix le plus élevé payé par l'offrant pour des titres de la société visée dans les douze derniers mois.

Organe de révision

Conformément aux dispositions statutaires, l'assemblée générale des actionnaires d'Agefi Groupe SA élit chaque année un organe de révision et un réviseur des comptes de groupe. Le 19 mai 2005, l'assemblée générale a élu KPMG Fides Peat, succursale de Lausanne, comme organe de révision et réviseur des comptes de groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Hélène Beguin, réviseur responsable chez KPMG Fides Peat, supervise la révision des comptes annuels statutaires et des comptes consolidés d'Agefi Groupe SA depuis 2005.

Pour l'exercice 2005, les honoraires de l'organe de révision pour l'ensemble du groupe Agefi se sont élevés à CHF 97 500.

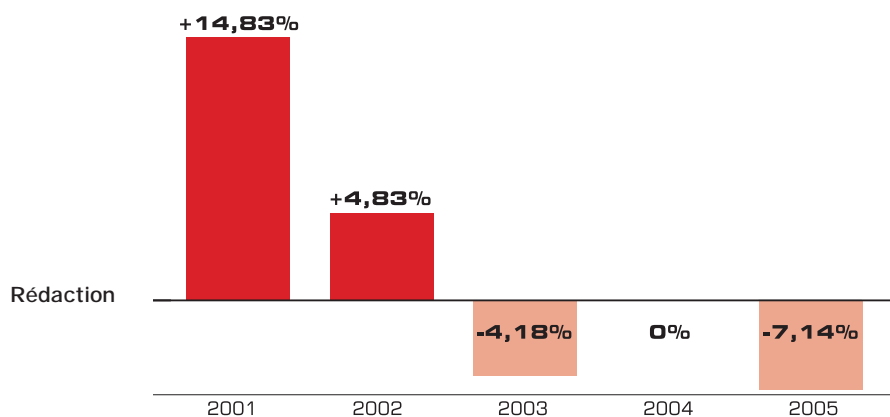
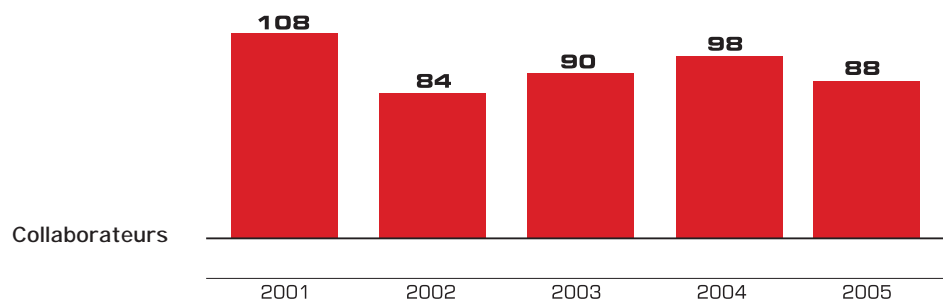
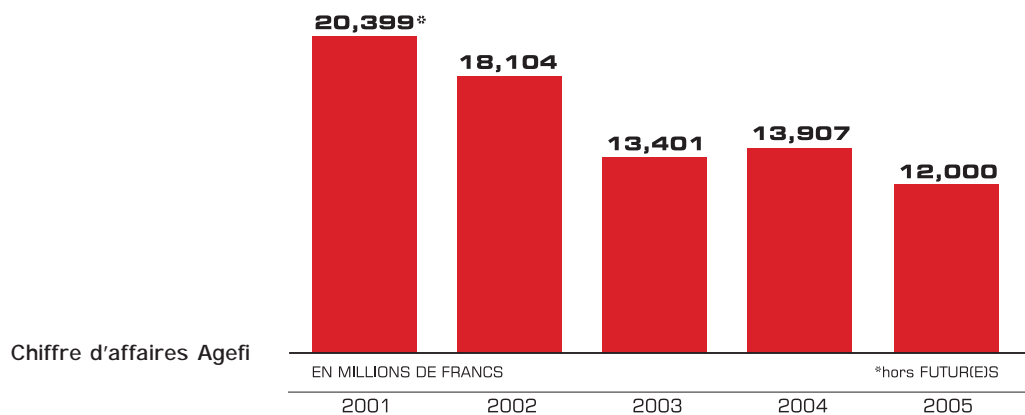
Une fois par année au moins, le réviseur est invité à participer à une séance du conseil durant laquelle il fait part du résultat de ses travaux.

Politique d'information

Agefi Groupe SA communique ses résultats consolidés sur une base semestrielle. Par ailleurs, elle communique sur tous les événements susceptibles d'avoir une influence sur son cours. Les rapports de gestion annuels, les résultats semestriels ainsi que les communiqués de presse sont disponibles sur le site internet www.agefi.com.

L'assemblée générale des actionnaires pour l'exercice 2005 aura lieu à l'Hôtel Mandarin Oriental du Rhône à Genève le 21 juin 2006 à 11h30.

L'Agefi en chiffres



Comptes
consolidés
et comptes
annuels

Bilans consolidés aux 31 décembre 2005 et 2004

en francs suisses

Notes

31.12.2005

31.12.2004

ACTIFS

ACTIFS IMMOBILISÉS

Immobilisations corporelles nettes	3	345 148	582 523
Participations non consolidées	4	17 000	17 000
Autres actifs financiers	5	12 203	62 203
Impôts différés actifs	7	-	240 062
Total des actifs immobilisés		374 351	901 788

ACTIFS CIRCULANTS

Débiteurs (nets d'une provision de CHF 305 000; 2004: CHF 261 908)		1 189 365	1 124 019
Créance actionnaire		-	75 182
Actifs transitoires		171 798	191 343
Disponibilités		2 072 165	3 428 263
Total des actifs circulants		3 433 328	4 818 807
		3 807 679	5 720 595

PASSIFS

FONDS PROPRES

Capital-actions	6	4 191 425	4 160 425
Réserve générale		322 500	322 500
Actions propres	6.2	(532 339)	(242 974)
Perte au bilan		(2 615 327)	(908 531)
Total des fonds propres		1 366 259	3 362 420

FONDS ÉTRANGERS À LONG TERME

Impôts différés passifs	7	-	14 143
Total des fonds étrangers à long terme		-	14 143

FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME

Fournisseurs		358 070	494 204
Abonnements payés d'avance		1 372 140	1 510 979
Provision pour impôts	7	-	58 955
Passifs transitoires		711 210	279 894
Total des fonds étrangers à court terme		2 441 420	2 344 032
		3 807 679	5 720 595

(L'annexe relative aux comptes annuels consolidés fait partie intégrante des comptes consolidés.)

Comptes de profits et pertes consolidés pour les exercices clos aux 31 décembre 2005 et 2004

en francs suisses	Notes	2005	2004
CHIFFRE D'AFFAIRES			
Abonnements et kiosques		2 843 602	3 004 504
Publicité		7 921 719	9 450 379
Produits divers		1 234 549	1 451 705
Chiffre d'affaires brut		11 999 870	13 906 588
Commissions sur ventes en kiosque		(188 478)	(196 771)
Commissions sur publicité		(2 311 775)	(2 641 131)
Chiffre d'affaires net	10	9 499 617	11 068 686
CHARGES D'EXPLOITATION			
Coûts de production		(3 468 326)	(4 039 003)
Salaires et charges sociales	11	(4 981 845)	(5 242 003)
Amortissements		(272 136)	(483 226)
Autres charges d'exploitation		(2 260 315)	(3 012 686)
Total des charges d'exploitation		(10 982 622)	(12 776 918)
Perte d'exploitation		(1 483 005)	(1 708 232)
Résultats financiers nets	12	3 386	3 558
Perte sur société mise en équivalence		-	(13 828)
Perte avant impôts		(1 479 619)	(1 718 502)
Impôts	7	(225 919)	(45 982)
PERTE DE L'EXERCICE		(1 705 538)	(1 764 484)
(PERTE)/BÉNÉFICE AU BILAN AU DÉBUT DE L'EXERCICE		(908 531)	899 581
Attribution à la réserve générale		-	(8 000)
Achats d'actions propres, nettes		(1 258)	(35 628)
PERTE AU BILAN À LA FIN DE L'EXERCICE		(2 615 327)	(908 531)
DONNÉES RELATIVES AU RÉSULTAT PAR ACTION			
Le résultat par action calculé sur la base de la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation durant la période est le suivant:			
en francs suisses – excepté pour le nombre d'actions		2005	2004
Perte de l'exercice		(1 705 538)	(1 764 484)
Perte nette de base par action		(2,07)	(2,12)
Perte nette diluée par action		(1,88)	(1,94)
Nombre moyen d'actions en circulation		825 423	830 840
Nombre moyen d'actions en circulation et à émettre (options)		905 138	910 555

(L'annexe relative aux comptes annuels consolidés fait partie intégrante des comptes consolidés.)

Tableaux de flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos aux 31 décembre 2005 et 2004

en francs suisses	2005	2004
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte avant impôts	(1 479 619)	(1 718 502)
Ajustements pour		
- Dotation aux amortissements	272 136	483 226
- Dotation à la provision pour débiteurs douteux	(43 092)	70 089
- Perte sur société mise en équivalence	-	13 828
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT		
Augmentation des débiteurs	(22 254)	(39 225)
Diminution/(augmentation) de la créance actionnaire	75 182	(75 182)
Diminution des actifs transitoires	57 041	96 335
(Diminution)/Augmentation des fournisseurs	(136 134)	73 324
(Diminution)/Augmentation des abonnements payés d'avance	(138 839)	66 073
Augmentation des passifs transitoires	431 316	34 312
Impôts sur les bénéfices payés	(96 451)	(891 548)
Emplois nets provenant d'opérations d'exploitation – activités continues	(1 080 714)	(1 887 270)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats d'immobilisations corporelles	(34 761)	(128 498)
Augmentation de participations	-	(11 300)
Autres actifs financiers	50 000	13 128
Ressources/(Emplois) nets provenant des activités d'investissement	15 239	(126 670)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital	-	30 900
Achat d'actions propres – net	(290 623)	(123 117)
Emplois nets provenant d'opérations de financement	(290 623)	(92 217)
DIMINUTION DES DISPONIBILITÉS	(1 356 098)	(2 106 157)
DISPONIBILITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	3 428 263	5 534 420
DISPONIBILITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	2 072 165	3 428 263
Intérêts reçus	10 610	7 791

(L'annexe relative aux comptes annuels consolidés fait partie intégrante des comptes consolidés.)

Mouvement des fonds propres consolidés pour les exercices clos aux 31 décembre 2005 et 2004

en francs suisses	Nombre d'actions	Capital-actions	Réserve générale	Actions propres	Bénéfice/(Perte) au bilan	Total
Solde au 1er janvier 2004	832 105	4 160 525	314 500	(155 485)	899 581	5 219 121
Augmentation de capital par l'exercice des droits d'option des collaborateurs	6 180	30 900	-	-	-	30 900
Dotation à la réserve générale	-	-	8 000	-	(8 000)	-
Achat d'actions propres, net	-	-	-	(87 489)	(35 628)	(123 117)
Perte sur l'exercice	-	-	-	-	(1 764 484)	(1 764 484)
Solde au 1er janvier 2005	838 285	4 191 425	322 500	(242 974)	(908 531)	3 362 420
Achat d'actions propres, net	-	-	-	(289 365)	(1 258)	(290 623)
Perte sur l'exercice	-	-	-	-	(1 705 538)	(1 705 538)
Solde au 31 décembre 2005	838 285	4 191 425	322 500	(532 339)	(2 615 327)	1 366 259

(L'annexe relative aux comptes annuels consolidés fait partie intégrante des comptes consolidés.)

Annexe relative aux comptes annuels consolidés

1. Activités du Groupe

Le Groupe Agefi (ci-après le «Groupe») est actif dans l'édition et la publication de journaux ainsi que dans la transmission d'informations financières via internet. Agefi Groupe SA, la société mère du groupe, est une société anonyme domiciliée au 17, rue de Genève à Lausanne (Suisse). Les comptes annuels de l'exercice 2005 ont été approuvés par le conseil d'administration lors de sa séance du 27 avril 2006.

2. Principes comptables utilisés

Les comptes annuels consolidés du Groupe sont conformes aux normes comptables internationales (normes IFRS) adoptées par l'«International Accounting Standards Board» (IASB) et aux interprétations des normes IFRS adoptées par le «International Financial Reporting Interpretation Committee» (IFRIC) de l'IASB. Ils sont présentés en francs suisses et établis selon la convention du coût historique.

Les principales méthodes comptables retenues par le Groupe sont les suivantes:

2.1 Principes de consolidation

Les comptes annuels consolidés incluent les comptes de la société mère et des sociétés qu'elle contrôle. Un contrôle est présumé lorsque la société détient, directement ou indirectement, plus de 50% des droits de vote et/ou qu'elle a le pouvoir de diriger la politique financière et opérationnelle de l'entreprise afin de bénéficier de ses activités. Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (sociétés associées), en général lorsque celui-ci détient une participation de 20% ou plus sans en avoir le contrôle, sont prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence. Les soldes et transactions intra-groupe ainsi que les résultats latents sont éliminés. Au 31 décembre 2005, les comptes annuels incluent les comptes d'Agefi Groupe SA et des participations suivantes:

Nom	Lieu	Activité	%
Agefi, Société de l'agence économique et financière SA	Lausanne	Edition	100
Agefi Com SA	Genève	Informations financières via internet	100
Publications Financières LSI SA	Genève	Edition	100
Academy & Finance SA*	Genève	Organisation de séminaires	22,5

*société mise en équivalence. La société étant surendettée, aucun montant n'est porté au bilan consolidé.

2.2 Monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères effectuées par les sociétés du Groupe sont comptabilisées en monnaie locale au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les actifs et passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de change postérieurs à la date de transaction sont inclus sous la rubrique gains ou pertes de change dans le compte de profits et pertes.

2.3 Comptabilisation des revenus

Les ventes sont comptabilisées à la date de livraison des produits et des prestations de services, après déduction des rabais et après élimination des ventes intra-groupe.

Le Groupe conclut des opérations de contre-affaires, notamment l'échange d'actions de promotions contre des abonnements ou l'octroi d'espaces publicitaires dans ses différentes publications. Lorsque ces transactions sont dissemblables, les produits et les charges sont comptabilisés distinctement dans le compte de profits et pertes à la juste valeur des services rendus.

2.4 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les actifs immobilisés figurent au bilan pour leur prix d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés et des pertes de valeur durables. La valeur de l'actif est comparée à la valeur actuelle des cash-flows futurs estimés pour cet actif, une éventuelle différence est comptabilisée en perte de valeur si elle est considérée comme durable. Le prix d'acquisition comprend le prix d'achat net ainsi que les frais directs d'acquisition.

L'amortissement est déterminé linéairement en tenant compte d'une durée d'utilisation estimée comme suit:

Mobilier et agencement	7 à 10 ans
Informatique	3 ans
Goodwill et autres actifs incorporels	3 à 5 ans
Autres	3 à 5 ans

2.5 Débiteurs

Les créances découlant de livraisons et de prestations de services sont évaluées à leur valeur nominale. La provision pour perte sur débiteurs est évaluée en fin d'année sur la base d'une analyse des montants impayés à la date de clôture. Les créances irrécouvrables sont sorties du bilan au cours de l'année pendant laquelle elles ont été identifiées.

2.6 Instruments financiers

Tous les actifs financiers, hormis les prêts et créances émis par le Groupe, sont classifiés comme actifs financiers disponibles à la vente. Les gains et pertes sur actifs disponibles à la vente sont enregistrés par le compte de résultat. Les titres et les participations non consolidés pour lesquels aucune valeur de marché n'est disponible sont évalués au prix d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Certains actifs et passifs financiers tels que les débiteurs, les fournisseurs et les avances reçues et payées sont évalués à leur prix d'acquisition diminué, le cas échéant, des ajustements de valeur nécessaires.

2.7 Disponibilités

Les disponibilités sont constituées par les avoirs en caisse et en banque à vue, de même que les placements à terme avec des échéances à moins de trois mois.

2.8 Fonds de pension et indemnités de retraite

Le Groupe dispose d'un fonds de pension pour ses employés conformément aux dispositions en vigueur en Suisse. Ce fonds est administré par un organisme externe. Il est financé par des contributions de l'employeur et des employés fixées en pourcentage des salaires de ces derniers. Il est détenu par une fondation collective qui détient les fonds de plusieurs employeurs. Les risques sont totalement réassurés auprès d'une compagnie d'assurance. Selon IAS 19, ce plan est à considérer comme un fonds à primauté de cotisations. Les contributions annuelles sont comptabilisées en charge dans le compte de profits et pertes durant l'exercice auquel elles se rapportent.

2.9 Impôts sur le bénéfice

L'impôt sur le bénéfice est calculé sur la base du résultat effectif de l'année et provisionné dans les comptes.

2.10 Impôts différés

Les impôts différés sont provisionnés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs au bilan. Les impôts différés sont évalués en appliquant les taux futurs estimés en vigueur dans les différents cantons concernés. Les principales différences temporaires proviennent des provisions fiscalement admissibles sur débiteurs, ainsi que des pertes fiscales reportables. Un impôt différé actif résultant de pertes fiscales reportables est comptabilisé s'il est probable que des bénéfices imposables futurs seront réalisés sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pourront être imputés; dans le cas inverse, cet actif n'est pas reconnu.

2.11 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat de l'exercice par la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation durant la période. Les actions-propres sont déduites dans le calcul de la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation. En ce qui concerne le calcul du résultat dilué par action, le résultat net de l'exercice et la moyenne du nombre d'actions en circulation sont ajustés afin de tenir compte de l'effet dilutif résultant de l'exercice d'options, en partant de l'hypothèse que toutes les options exerçables ayant un effet dilutif sont exercées.

2.12 Options en faveur des collaborateurs et des membres du conseil d'administration

Jusqu'au 31 décembre 2004, les options accordées aux collaborateurs et aux membres du conseil d'administration ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés et n'ont pas d'effet sur le résultat. Dès le 1^{er} janvier 2005, la société applique les dispositions de l'IFRS 2, à savoir que les options sont comptabilisées dans le compte de résultat en tenant compte de l'augmentation correspondante des fonds propres. Elles sont valorisées à leur juste valeur à la date d'attribution.

2.13 Etablissement des états financiers

Pour l'établissement des états financiers, la direction du groupe est amenée à faire des estimations et des hypothèses pouvant avoir des incidences sur les actifs et les passifs, sur la publication des engagements conditionnels à la date du bilan, ainsi que sur les produits et charges de l'exercice. Les résultats effectifs peuvent différer de ces estimations.

3. Immobilisations corporelles nettes

en francs suisses	Informatique	Mobilier et agencement	Autres	Total
VALEUR D'ACQUISITION				
Solde au 1er janvier 2004	1 983 857	1 336 380	976 312	4 296 549
Acquisitions durant l'exercice	15 201	-	113 297	128 498
Solde au 31 décembre 2004	1 999 058	1 336 380	1 089 609	4 425 047
Acquisitions durant l'exercice	5 169	22 993	6 599	34 761
Solde au 31 décembre 2005	2 004 227	1 359 373	1 096 208	4 459 808
AMORTISSEMENTS CUMULÉS				
Solde au 1er janvier 2004	1 786 505	875 174	747 619	3 409 298
Charge d'amortissement pour l'exercice	94 851	119 429	218 946	433 226
Solde au 31 décembre 2004	1 881 356	994 603	966 565	3 842 524
Charge d'amortissement pour l'exercice	110 045	90 737	71 354	272 136
Solde au 31 décembre 2005	1 991 401	1 085 340	1 037 919	4 114 660
Valeur comptable nette au 31 décembre 2004	117 702	341 777	123 044	582 523
Valeur comptable nette au 31 décembre 2005	12 826	274 033	58 289	345 148

La valeur incendie des actifs immobilisés s'élève à CHF 1 000 000 aux 31 décembre 2005 et 2004.

4. Participation non consolidée

La participation non consolidée au 31 décembre 2005 est la suivante :

Nom	Lieu	Activité	%	2005 (CHF)	%	2004 (CHF)
Investissima	Lausanne	Organisation de forum	17,0	17 000	17,0	17 000
				17 000		17 000

5. Autres actifs financiers

En 2004, les autres actifs financiers comprenaient un prêt à une société liée de CHF 122 028 dont la valeur nette est de CHF 50 000 (2005: CHF 0).

6. Capital-actions

Au 31 décembre 2005, le capital-actions de CHF 4 191 425 se compose de 838 285 actions nominatives de CHF 5 chacune, émises et entièrement libérées.

6.1 Capital conditionnel

Le 25 juin 1999, Agefi Groupe SA avait créé un capital conditionnel de CHF 200 000 pour l'émission de 8 000 options en faveur des collaborateurs et des membres du conseil d'administration sur une période de cinq ans. Au cours de chacun des exercices 1999 et 2000, 1 600 options ont été exercées au prix de CHF 25. Au cours de l'exercice 2001, 8 842 options ont été distribuées (842 exercées au prix de CHF 25, et 8 000 exercées au prix de CHF 5). Au 31 décembre 2001, suite au split des actions (cinq nouvelles pour une ancienne), le nombre d'options restantes pouvant être distribuées aux collaborateurs s'élevait à 11 790 exerçables au prix de CHF 5 chacune. Durant l'exercice 2003, 3 895 options donnant droit chacune à une action ont été distribuées et exercées au prix de CHF 5. Durant l'exercice 2004, 6 180 options donnant droit chacune à une action ont été distribuées et exercées au prix de CHF 5. En 2005, aucune option n'a été distribuée.

Lors de la constitution, avec Class Editori Spa, Milan, de la filiale commune Agefi Class SA (joint venture), Agefi Groupe SA a créé,

le 12 avril 2000, un nouveau capital conditionnel de CHF 390 000 au plus destiné à couvrir l'émission de 15 600 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25 chacune. Toutes les options sont conférées à Class Editori Spa, Milan. Le prix d'exercice des options est de CHF 475 chacune, dont à déduire le quart du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements de la société AgefiClass SA, Lausanne. Les options peuvent être exercées à partir de l'année comptable 2000, jusqu'à l'exercice 2006 d'AgefiClass SA. Suite au split des actions (cinq nouvelles actions pour une ancienne), le nombre d'options conférées à Class Editori Spa s'élève à 78 000, au prix de CHF 95 chacune.

Au 31 décembre 2005, le capital conditionnel d'Agefi Groupe SA se détaille comme suit:

Date	Quantité	Valeur nominale en CHF
Emission du 25 juin 1999	40 000	200 000
Exercice au 31 décembre 1999	(8 000)	(40 000)
Emission du 12 avril 2000	78 000	390 000
Exercice au 31 décembre 2000	(8 000)	(40 000)
Exercice au 31 mars 2001	(4 210)*	(21 050)
Exercice au 31 décembre 2001	(8 000)	(40 000)
Exercice au 30 juin 2003	(3 895)	(19 475)
Exercice au 30 juin 2004	(6 180)	(30 900)
Solde au 31 décembre 2005	**79 715	398 575

*(842 options à CHF 25 ou 4 210 actions à CHF 5.-)

** dont 78 000 options émises et 1 715 non émises

6.2 Transactions sur actions propres

Durant l'exercice 2005, la société a effectué, à travers l'une de ses filiales, les transactions suivantes sur ses propres actions:

	Achat		Vente	
	Quantité	Prix unitaire moyen en CHF	Quantité	Prix unitaire moyen en CHF
Janvier	1 700	21,35	2 750	22,81
Février	8 459	21,28	8 559	22,42
Mars	8 000	27,37	8 082	24,41
Avril	3 003	25,08	820	26,20
Juillet	7 900	22,26	500	22,30
Août	1 728	21,52	95	22,40
Septembre	2 550	21,71	-	-
Octobre	2 465	20,05	-	-
Novembre	-	-	200	19,90
Décembre	12 768	27,68	15 737	26,47

Dans le but de maintenir la liquidité sur le marché boursier, Agefi Groupe SA a confié le négoce de ses propres actions à une société dont l'un des associés est administrateur d'Agefi Groupe SA.

Au 31 décembre 2005, le Groupe détenait 19 685 actions propres, soit 2,3% du capital-actions et figurant au bilan pour un montant total de CHF 532 339. Conformément aux normes IFRS, ces actions sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode FIFO (First In First Out) et sont portées en diminution des fonds propres. Les gains et pertes réalisés lors de la vente d'actions propres figurent également dans les fonds propres.

6.3 Actionnaires importants

Aux 31 décembre 2005 et 2004, les actionnaires suivants détenaient plus de 5% du capital d'Agefi Groupe SA:

	2005		2004	
	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%
Alain Fabarez	139 700	16,66	320 000	38,17
Kairos Fund Limited	84 323	10,06	114 494	13,66

7. Impôts

Les mouvements des provisions pour impôts courants et différés se détaillent comme suit:

En francs suisses	Impôts courants	Impôts différés passifs	Impôts différés actifs	Total
Solde au 1.1.04	888 120	70 978	(280 496)	678 602
Paiements en 2004 (y compris impôts sur le capital)	(901 594)	-	-	(901 594)
Impôts sur le capital	10 046	-	-	10 046
Impôts sur le bénéfice	62 383	(56 835)	40 434	45 982
Solde au 31.12.04	58 955	14 143	(240 062)	(166 964)
Paiements en 2005 (y compris impôts sur le capital)	(125 238)	-	-	(125 238)
Impôts sur le capital	29 139	-	-	29 139
Impôts sur le bénéfice	-	(14 143)	240 062	225 919
Solde au 31.12.05	(37 144)	-	-	(37 144)

Au 31 décembre 2004, la provision pour impôts différés représente la charge d'impôts calculée sur une dette pour abonnements à servir admissiblement et extournée lors de la consolidation. La différence entre le taux d'imposition sur le profit du Groupe et le taux théorique en Suisse, dans le canton concerné se détaille comme suit:

En francs suisses	2005	2004
Charge fiscale selon taux théorique (23,4%)	(293 197)	(402 129)
Crédit d'impôts différés non enregistrés	279 054	391 138
Amortissement impôts différés actifs	240 062	-
Ajustement impôts exercices antérieurs	-	56 974
Charge fiscale effective	225 919	45 982

Le Groupe a des pertes fiscales reportables s'élevant à CHF 3 891 031 (2004: CHF 3 109 848). Les économies d'impôts qui résulteraient de l'utilisation de ces pertes reportables s'élèvent à CHF 878 410 (2004: CHF 728 897). Au 31 décembre 2004 le groupe avait porté au bilan un impôt différé actif de CHF 240 062. Au 31 décembre 2005, le groupe a renoncé à porter à l'actif du bilan des actifs d'impôts différés.

Les reports de pertes fiscales seront échus entre 2006 et 2012.

8. Emprunts bancaires

Le Groupe dispose de lignes de crédit pour un total de CHF 850 000. Au 31 décembre 2005, ces lignes n'étaient pas utilisées.

9. Instruments financiers

9.1 Estimation des justes valeurs

Les instruments financiers du Groupe qui ne sont pas évalués aux justes valeurs comprennent les disponibilités, les titres, les débiteurs, les participations non consolidées, les autres actifs financiers et les fournisseurs. La valeur au bilan des disponibilités est proche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers. De même, la valeur historique des débiteurs et des fournisseurs est proche de la juste valeur en raison des conditions usuelles de crédits appliqués. Les titres et les participations non consolidés sont évalués au prix d'acquisition en l'absence de marché liquide. Si le Groupe contrôle plus de 20% d'une participation, celle-ci est évaluée selon la méthode de la mise en équivalence.

9.2 Risque de crédit

Les actifs qui exposent le groupe au risque de crédit comprennent les disponibilités, les débiteurs, la créance actionnaire, les autres actifs circulants, les participations non consolidées, les titres mis en équivalence et les autres actifs financiers. Aucun risque de crédit significatif n'est concentré sur une seule contrepartie ou groupe de contrepartie sauf les disponibilités déposées auprès d'une banque de premier rang. Le Groupe cherche à limiter le risque de crédit en plaçant les fonds à court terme auprès d'établissements bancaires de premier ordre et en transférant son risque de crédit sur une société d'affacturage.

9.3 Risque de taux d'intérêt

Le Groupe est financé au moyen de fonds propres. Les liquidités du groupe sont placées en dépôts à court terme rémunérés aux taux du marché.

10. Chiffre d'affaires, net

Le tableau suivant présente le détail du chiffre d'affaires pour les exercices 2005 et 2004:

en francs suisses	2005	2004
CHIFFRE D'AFFAIRES		
Kiosques	469 503	513 435
Abonnements	2 374 099	2 491 069
Sous-total kiosques et abonnements	2 843 602	3 004 504
Commissions sur ventes en kiosque	(188 478)	(196 771)
	2 655 124	2 807 733
CHIFFRE D'AFFAIRES		
Publicité	7 921 719	9 450 379
Commissions sur publicité	(2 311 775)	(2 641 131)
	5 609 944	6 809 248
Produits divers	1 234 549	1 451 705
Total des revenus nets des activités continues	9 499 617	11 068 686

Le montant des contre-affaires comptabilisé durant l'exercice 2005 s'élève à CHF 365 953 (2004: CHF 1 024 000) dont CHF 139 838 ont été réalisés avec la filiale Academy & Finance SA (2004: CHF 333 418).

11. Salaires et charges sociales

Tous les employés sont affiliés à une caisse de pension conforme aux conditions et pratiques locales. Les coûts liés à la prévoyance professionnelle sont comptabilisés en charge. Cette charge s'élève en 2005 à CHF 207 390 (2004: CHF 229 688). Au 31 décembre 2005, le total des charges de personnel et des charges sociales s'élèvent à CHF 4 981 845 (2004: CHF 5 242 003) pour les activités continues.

Le nombre d'employés du Groupe en 2005 et 2004 était le suivant:

	31.12.2005	31.12.2004
Collaborateurs directs	58	68
Collaborateurs indirects	30	30
	88	98

Le Groupe sous-traite le poste de directeur financier à Pennone & Partners SA, dont Robert Pennone est président du conseil d'administration et indirectement actionnaire minoritaire. Pour les exercices 2004 et 2005, la rémunération annuelle de Pennone & Partners SA s'est élevée à CHF 48 000.

L'Etude ZPG Ziegler, Poncet Grumbach Carrard Luscher dans laquelle Charles Poncet est associé, conduit diverses procédures pour le compte du groupe Agefi ou lui donne occasionnellement des conseils juridiques. A ce titre, elle a perçu des honoraires de CHF 6 948 pendant l'année 2005 (2004: CHF 40 000).

12. Résultats financiers nets

Les résultats financiers nets se décomposent comme suit:

en francs suisses	2005	2004
Intérêts créanciers	10 610	7 791
Intérêts débiteurs et frais bancaires	(7 224)	(4 233)
	3 386	3 558

13. Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2005, les engagements de loyer du Groupe s'élèvent jusqu'en 2006 à CHF 384 432 (2004: CHF 527 922), dont CHF 248 222 à moins d'un an (2004: CHF 411 336).

Durant l'exercice 2005, les charges de loyer se sont élevées à CHF 426 301 (2004: CHF 430 852).



**KPMG Fides Peat
Audit**

Avenue de Rumine 37
CH-1005 Lausanne

Case postale 6663
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 21 345 01 22
Téléfax +41 21 320 53 07
Internet www.kpmg.ch

Rapport du réviseur des comptes consolidés à l'Assemblée générale des actionnaires de

Agefi Groupe SA, Lausanne

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés (bilan, compte de profits et pertes, tableau de flux de trésorerie, tableau de mouvement des fonds propres et annexe – inclus aux pages 22 à 32) d'Agefi Groupe SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2005. Les indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes consolidés ont été vérifiées par un autre organe de révision. Celui-ci a délivré une opinion d'audit sans réserve dans son rapport daté du 28 avril 2005.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses, ainsi que selon les International Standards on Auditing (ISA). Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS), et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG Fides Peat

Hélène Béguin
Réviseur responsable

Eric Kilchoer

Lausanne, le 27 avril 2006

Bilan au 31 décembre 2005

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

ACTIFS

en francs suisses	Notes	31.12.2005	31.12.2004
ACTIFS IMMOBILISÉS			
Participations	2	1 720 675	1 790 675
Créance société affiliée, postposée postposée (nette d'une provision de CHF 1 000 000; 2004 : CHF 0)		600 000	300 000
Total des actifs immobilisés		2 320 675	2 090 675
ACTIFS CIRCULANTS			
Débiteurs		18 603	9 291
Créance société affiliée		1 100 000	2 400 000
Actifs transitoires		42 285	9 311
Disponibilités		191 868	426 015
Total des actifs circulants		1 352 756	2 844 617
		3 673 431	4 935 292

PASSIFS

FONDS PROPRES			
Capital-actions	3	4 191 425	4 191 425
Réserve générale	3	83 000	83 000
Réserve pour actions propres	3	532 339	242 974
(Perte)/Bénéfice au bilan	3	(1 197 632)	312 924
Total des fonds propres		3 609 132	4 830 323
FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME			
Fournisseurs		20 836	61 506
Passifs transitoires		43 463	43 463
Total des fonds étrangers à court terme		64 299	104 969
		3 673 431	4 935 292

(L'annexe relative aux comptes annuels fait partie intégrante des comptes annuels.)

Compte de profits et pertes pour l'exercice clos au 31 décembre 2005

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

en francs suisses	2005	2004
PRODUITS		
Chiffre d'affaires net	131 177	104 865
Produits financiers	827	831
Total des produits	132 004	105 696
CHARGES		
Frais généraux	(270 618)	(283 962)
Charges financières	(777)	(784)
Amortissements	-	(50 000)
Provision sur créance société affiliée	(1 000 000)	-
Provision sur participation	(70 000)	(13 800)
Impôts	(11 800)	(8 027)
Total des charges	(1 353 195)	(356 573)
Perte de l'exercice	(1 221 191)	(250 877)
BÉNÉFICE AU BILAN AU DÉBUT DE L'EXERCICE	312 924	659 290
Attribution à la réserve générale	-	(8 000)
Dotations à la réserve pour actions propres	(289 365)	(87 489)
(PERTE)/BÉNÉFICE AU BILAN À LA FIN DE L'EXERCICE	(1 197 632)	312 924

(L'annexe relative aux comptes annuels fait partie intégrante des comptes annuels.)

Annexe relative aux comptes annuels au 31 décembre 2005

1. Introduction

Les états financiers d'Agefi Groupe SA ont été établis selon les principes régis par le Code des obligations suisse.

2. Liste des participations

Les participations sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des provisions nécessaires.

Nom	Lieu	Activité	%	2005 (CHF)	%	2004 (CHF)
Agefi Société de l'agence économique et financière SA	Lausanne	Edition	100,0	1 560 675	100,0	1 560 675
Agefi.Com SA	Genève	Informations financières via internet	100,0	130 000	100,0	130 000
Publications Financières LSI SA	Genève	Edition	100,0	30 000	100,0	100 000
Academy & Finance SA	Genève	Organisation de séminaires	22,5	-	22,5	-
				1 720 675	1 793 175	

3. Capital-actions et bénéfice au bilan

Le capital-actions de CHF 4 191 425 se compose de 838 285 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 5.-.

Les mouvements intervenus durant l'exercice sont les suivants:

	Capital-actions	Réserve générale	Réserve pour actions propres	Bénéfice/(Perte) au bilan	Total
en francs suisses					
Solde au 1er janvier 2004	4 160 525	75 000	155 485	659 290	5 050 300
Exercice d'options de collaborateurs	30 900	-	-	-	30 900
Dotation à la réserve générale	-	8 000	-	(8 000)	-
Dotation à la réserve pour actions propres	-	-	87 489	(87 489)	-
Bénéfice net de l'exercice	-	-	-	(250 877)	(250 877)
Solde au 1er janvier 2005	4 191 425	83 000	242 974	312 924	4 830 323
Dotation à la réserve pour actions propres	-	-	289 365	(289 365)	-
Perte nette de l'exercice	-	-	-	(1 221 191)	(1 221 191)
Solde au 31 décembre 2005	4 191 425	83 000	532 339	(1 197 632)	3 609 132

4. Capital conditionnel

Les informations relatives au capital conditionnel figurent à la note 6.1 de l'annexe relative aux comptes annuels consolidés.

5. Actions propres

Les informations relatives aux actions propres figurent à la note 6.2 de l'annexe relative aux comptes annuels consolidés.



**KPMG Fides Peat
Audit**

Avenue de Rumine 37
CH-1005 Lausanne

Case postale 6663
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 21 345 01 22
Téléfax +41 21 320 53 07
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des actionnaires de

Agefi Groupe SA, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe – inclus aux pages 34 à 36) de Agefi Groupe SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2005. Les indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes annuels ont été vérifiées par un autre organe de révision. Celui-ci a délivré une opinion d'audit sans réserve dans son rapport daté du 28 avril 2005.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG Fides Peat

Hélène Béguin
Réviseur responsable

Eric Kilchoer

Lausanne, le 27 avril 2006

Les produits

Agefi Groupe SA - En bref

Agefi Groupe est un groupe de presse et d'édition, indépendant et dédié au monde de l'économie et de la finance en Suisse romande. Grâce à ses nombreuses publications de qualité et sa proximité directe avec les enjeux régionaux et nationaux de notre marché, Agefi Groupe est la composante romande indispensable à une vision globale et exhaustive du paysage économique suisse. Agefi Groupe est un lien permanent entre l'information économique et les décideurs romands.

Gagner puis dépenser intelligemment son argent: c'est sur cette idée simple mais porteuse d'envies que se développe la gamme de produits que nous offrons.

L'AGEFI, la couleur de l'économie

Avec un tirage de 10 000 exemplaires, du lundi au vendredi, L'AGEFI s'est imposé auprès des décideurs économiques comme le journal romand de référence. L'AGEFI propose quotidiennement un contenu à forte valeur ajoutée grâce à son originalité, ses exclusivités rédactionnelles et la pertinence du traitement de l'information par des journalistes de renom. L'avènement de sa nouvelle formule en 2004 a permis à L'AGEFI de consolider ses positions et de devenir, à l'instar de bien des titres renommés en Europe, le «salmon economic paper» du marché de la presse romande. A ce titre, il demeure l'un des leaders de la presse financière suisse avec la NZZ ou *Finanz & Wirtschaft* pour la partie allemande de notre territoire.

L'AGEFI est un titre progressiste dont la majorité des lecteurs se situe dans les classes identifiées par la REMP comme leaders et top leaders. Sa pénétration sur le segment apprécié des leaders est stabilisée à 12,3% alors qu'elle augmente à 16,9% sur le potentiel hautement qualitatif des top leaders.

L'AGEFI possède un lectorat fidèle tant auprès des entreprises que sur le plan des lecteurs individuels. Très concernés par les thèmes de l'économie, de la bourse et de la finance, les lecteurs et lectrices de

L'AGEFI se sentent également impliqués dans la politique régionale, nationale et internationale, dans les nouveaux savoirs et dans le développement des PME en proximité de notre marché. Ils sont également concernés par les domaines du luxe, des loisirs de prestige, des voyages et demeurent avides de nouveautés sur le plan sociétal ou technologique. Transitionnels ou sédentaires – dans le cadre familial – ces personnes sont actives, modernes, fortes consommatrices de médias et recherchant en permanence des informations porteuses de sens.

AS - L'AGEFI SERVICES, les cahiers thématiques

Agefi Groupe publie un cahier thématique mensuel, AS, tiré à 42 000 exemplaires. Celui-ci est distribué aux abonnés avec le quotidien ainsi qu'aux dirigeants économiques romands, avocats, notaires, etc.). Ce cahier présente une analyse approfondie des grands thèmes économiques ainsi qu'une partie thématique liés aux secteurs d'investissement.

AE - L'AGEFI ÉVASION, le magazine luxe de L'AGEFI

Le magazine *Agefi Evasion* paraît six fois par an et traite du luxe dans tous ses états: les nouveaux produits, les people and gossips, les dernières tendances, la mode, le bien-être et les voyages, rien ne lui échappe. Le magazine est diffusé à 42 000 exemplaires (distribué aux abonnés de L'AGEFI, vendu séparément par abonnements, à travers le fichier des clientes et clients du Bon Génie et dans des lieux sélectionnés de manière qualitative).

AM - L'AGEFI Magazine, les magazines thématiques complémentaires du quotidien

Agefi Groupe publie également des magazines bimensuels complémentaires au quotidien, qui viennent renforcer l'étude des domaines porteurs de l'économie, tels que les fonds de placement, la haute finance,

la journée des banquiers, l'énergie ainsi que la biotechnologie. Ces magazines mettent, au profit des lecteurs et des annonceurs, les centres de compétence du groupe et un environnement rédactionnel à forte valeur ajoutée. *Agefi Magazine* est distribué avec L'AGEFI aux abonnés et vendu en kiosque.

Swiss Financial Year Book, le guide des banques et instituts financiers en Suisse

Chaque année, notre groupe de presse publie ce guide de référence pour la place financière suisse. Le *Swiss Financial Year Book* se présente sous forme papier et contient l'ensemble des données indispensables aux spécialistes intéressés par le marché financier suisse.

www.agefi.com, le web économique romand – la e-Brand de L'AGEFI

Notre plate-forme web offre de nombreux avantages aux internautes des communautés de l'information financière et économique. Une navigabilité facilitée, un contenu riche et réactualisé en permanence sont autant d'atouts pour cette agora virtuelle de notre groupe.

Les communautés fréquentant notre site sont différentes et complémentaires aux lecteurs de nos différents produits. Plus jeunes, plus diversifiés et plus cosmopolites, ils utilisent notre e-Brand agefi.com en privilégiant l'accès aux news de L'AGEFI, à nos archives et notre base de données d'offres d'emploi exclusive.

De nombreux partenariats et liens avec des acteurs incontournables de nos marchés rendent ce site particulièrement vivant et séduisant. De nouvelles alternatives dans ce domaine seront prochainement offertes à toutes nos communautés captives.

Lignes des contacts

Agefi Groupe SA
Rue de Genève 17
Case postale 5031
1002 Lausanne
Tél. +41 21 331 41 41
Fax +41 21 331 41 10
info@agefi.com

Service abonnements (web ou papier):
abo@agefi.com

Finance
CFO - Direct mail: g.gard@agefi.com

Annonceurs et publicité
info@mediapresse.ch

www.agefi.com
m.favre@agefi.com

Lignes de fonds de placement:
fondsdeplacement@agefi.com

Newsletter de *L'Agefi*

Si vous souhaitez vous abonner gratuitement à notre Newsletter quotidienne en ligne, envoyez-nous un email à l'adresse suivante:
newsletter.info@agefi.com